Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 33

Artikel: La vraie valise
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-203590

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour si peu. Il sort la lettre, la met dans sa poche et applique un timbre sur l'enveloppe qu'il va glisser dans la boîte en disant à demi-voix : « Après tout, j'envoie l'enveloppe aujourd'hui, j'enverrai la lettre demain ».

Corde et patrie.

Quel joli hameau que celui de la Recafailloulaz, perdu sur le plateau du Jorat, à l'ombre des séculaires forêts de sapins. Le bruit tumultueux des cités n'atteint point son paisible bonheur; tout au plus, le dimanche, quelques rares Lausannois, amoureux d'air pur et de fraîcheur, se hasardent dans ses environs. Le samedi soir, à l'auberge communale, le diapason des voix s'élève bien un peu au-dessus de la moyenne, mais c'est tout; jamais de querelles ni de bagarres. La paix, la douce paix règne entre les habitants, et le garde-champêtre se peut tourner les pouces en toute quiétude. Et jamais d'incendies. La modeste cloche du vieux temple, la *Julie*, comme on l'avait baptisée, ne s'ébranle que pour appeler les fidèles au prêche, le dimanche, ou lorsqu'il y a un baptême ou un mariage; et encore, pour cela, quelques tintements suffisent aux braves paroissiens. Enfin quoi, un modèle de village, comme il n'y en a pas deux dans le Pays de Vaud.

Or, on était à la veille du 1er août, et le syndic, Abram des Meules, s'en fut trouver Jean-Louis, le bedeau, pour lui donner ses ordres. L'apercevant sur le seuil de sa demeure, le syndic lui cria, un peu vivement :

— Dis donc, Jean-Louis, faudra voir à sonner la cloche, demain soir, à huit heures et demie!

— Hein? fit en sursautant le bedeau, pour qui les plus élémentaires notions d'histoire suisse n'avaient jamais été que de l'algèbre.

— Oui, reprit le syndic, c'est l'anniversaire du Grütli; s'agira d'agiter la *Julie* fort et ferme.

Jean-Louis, toujours rêveur, acquiesça cependant de la tête et n'en demanda pas davantage.

Le lendemain soir, comme convenu, le bedeau se rendit au temple et mit en branle la cloche, qui dormait, là-haut, dans son campanile vétusté. Tout d'abord, il s'y prit doucement, comme il avait coutume de le faire; puis, progressivement, il augmenta d'ardeur, et bientôt ce fut avec un entrain endiablé que la vieille *Julie* lançait à tous les échos ses notes suraiguës.

Toute la paroisse en était estomaquée, et Abram des Meules se félicitait à part lui de la fibre patriotique qu'il croyait avoir réveillée dans l'âme du sonneur. Seulement |

Tant va la cruche à l'eau,
Qu'à la fin elle se... casse.

En l'occurence, ce fut la corde qui cassa. Et alors les frémissements de l'airain cessèrent brusquement, et les citoyens qui passaient devant l'église entendirent le bruit d'une chute.

Vite, ils pénétrèrent dans le sanctuaire. Ils virent Jean-Louis, tout piteux, qui se relevait, tenant encore un bout de la corde rompue. Comme il n'avait aucun mal, on s'empressa de l'invectiver :

— C'était-y des manières, ça, de mettre ainsi toute la population sens dessus-dessous, à seule fin de fêter la patrie!

Enfin, la cloche n'avait pas de mal, et le sonneur, en tombant, n'avait pas brisé les dalles. C'était l'important. Il n'y avait de brisé que la corde.

Jean-Louis, confus, prit une échelle, essaya de rajuster les deux bouts.

Ce fut en vain, car, maintenant, il avait beau se dresser sur ses pieds, il n'arrivait plus à saisir la corde trop courte.

Le syndic prit sur lui aussitôt de décider l'achat d'une nouvelle corde. Il n'y avait pas de temps à perdre; dimanche serait bientôt là.

On envoya Jean-Louis à la ville; seulement, comme on craignait qu'il ne se livrât à des prodigalités on lui adjoignit sagement le père David, membre du Conseil, un tout madré celui-là, et connu d'ailleurs pour sa parcimonie.

Les deux délégués s'en furent donc à Lausanne. Après bien des tergiversations, chez le cordier, ils se décidèrent pour un échantillon solide et pas trop cher. Quand ils furent dans la rue, Jean-Louis proposa :

— Dis voir, David, ça te dirait-y rien de manger un bocon?

David, craignant déjà pour sa bourse, hésita un instant. Puis, la faim aidant, il répondit, dans un bâillement :

— Oh!... là... oui.

Ils entrèrent à la pinte voisine. David commanda trois décis de bon vieux et deux rations de fromage. Jean-Louis réclama aussi de la moutarde. David la trouva de son goût, car il s'en piffra, s'en piffra..., si bien qu'elle ne lui monta pas au nez, mais aux yeux. Deux larmes perlèrent à ses paupières.

Jean-Louis, attribuant cet attendrissement subit à l'avarice de son compagnon, lui dit :

— Faut pas t'*époèri*, David, on ça mettra tout sur le compte de la cordette.

André Allaz.

Enfantines.

Dans une école supérieure de jeunes filles, un vieux maître, qui enseignait aussi dans un collège de garçons, ne pouvait obtenir du silence.

Il avise les plus mutinées et leur dit : « Je changerais volontiers dix des plus turbulentes d'entre vous contre dix collégiens ».

Une d'elles se lève et déclare : « Et nous aussi, monsieur le professeur. »

⁂

Des bambins de cinq ou six ans, des deux sexes, se baignaient au lac dans le costume d'Eve et d'Adam avant la pomme. Passe un vieux garçon, qui avise un de ces mioches. « N'avez-vous pas honte, lui dit-il, de vous baigner ensemble, filles et garçons. »

— Mais monsieur, lui répond le gamin, on ne sait si ce sont des filles ou des garçons que quand on est habillé.

⁂

Dans une école de village, un élève arrive après l'heure. Le régent lui demande la raison de cette arrivée tardive : « C'est que, dit l'écolier, j'ai dû sortir le fumier de l'écurie ».

— Tu aurais pu le sortir hier au soir.

— Mais hier soir, monsieur, il n'était pas fait.

⁂

Dans une librairie entrent deux frères; la demoiselle du magasin donne comme cadeau à l'aîné un beau cahier; le plus jeune, qui ne reçoit rien, dit à la donatrice : « C'est dommage d'y donner un si beau cahier pour le remplir de fautes ». L. P.

⁂

Grand'maman a pris sur ses genoux Lolotte, sa petite-fille préférée.

— Vois-tu, mon ange, quand je ne serai plus de ce monde, tu auras ma bague à brillants, ma belle broche et aussi ma montre d'or.

Alors, Lolotte, après un silence : « Dis, grand'maman, quand mourriras-tu? »

⁂

La bonne : « Enfants, ne vous salissez pas comme cela, sans quoi je serai grondée par votre maman. »

— Ben, quoi! fait cette effrontée de Pauline, n'es-tu pas payée pour ça?

10,80 mètres de cochon.

Un de nos amis, qui revient d'Allemagne, nous raconte qu'il a été témoin, dans une brasserie de Kiel, de la scène suivante :

Un marchand et un campagnard ne pouvaient s'entendre sur le prix d'une demi-douzaine d'« Anglais de Payerne » que ce dernier avait amenés à la foire. Finalement, sur la proposition d'un consommateur, le marchand offrit de payer les six porcs non au poids, mais au mètre, à raison de 150 marks le mètre. Il faut dire que les animaux étaient gras et dodus, qu'ils paraissaient aussi larges que longs et que, les ayant longuement toisés du regard, le marchand estimait ne pas faire un mauvais marché.

On aligne les beaux cochons les uns après les autres et on les mesure soigneusement du groin au bout de la queue; entre les six, ils accusaient une longueur totale de 10,80 mètres. A 150 marks le mètre, cela faisait 1,620 marks. Comme il l'avait promis, le marchand paya la somme comptant, et le paysan l'emboursa sans réclamer. Il dîna même aux frais de l'acheteur, selon la mode de là-bas.

— Dites donc, fit un consommateur, pesez donc vos porcs avant de vous séparer; vous saurez ainsi lequel des deux a lieu de se féliciter le plus du marché.

— Excellente idée! s'écria le marchand. Je prends à ma charge les frais du pesage, puisque les porcs m'appartiennent à présent.

La loge du peseur étant en face de la brasserie, l'opération s'effectua en peu d'instants. Le poids des six animaux était de 2,443 livres au total, ce qui, au prix actuel de 53 pfennigs la livre, représentait une valeur de 1294 marks 79 pfennigs. Le marchand avait été refait de 325 marks 21 pfennigs.

— Quand vous voudrez de nouveau des cochons au mètre, lui dit le paysan en prenant congé de lui, vous n'avez qu'à me faire signe, je serai toujours tout à vos ordres.

— Allez vous faire empailler, vous, vos cochons et votre mètre, vociféra le marchand, en accompagnant ce peu courtois salut d'un de ces jurons dont le langage populaire de l'Allemagne a la spécialité et qui tiennent toute la largeur de la rue.

Le fait. — Un avocat défend la cause d'un homme sur le compte duquel on voulait mettre un enfant. Il se lance dans des digressions étrangères au sujet.

— Au fait, s'il vous plaît; un mot du fait, je vous prie, ne cesse de répéter le président.

L'avocat, impatienté par ces constantes observations :

— Le fait est un enfant fait; celui qu'on dit l'avoir fait nie le fait : voilà le fait.

La vraie valse. — Moi, dit une dame, je ne comprends que la valse à deux temps.

— Moi, je ne puis souffrir que celle à trois temps, repartit une autre.

— Croyez-m'en, mesdames, fit en souriant une septuagénaire, il n'y a qu'une valse vraie: la valse à vingt ans.

Assez, là-dessus.

***, 15 août 1906.

Mon cher *Conteur*,

Il y a deux ou trois semaines, toi, toujours si pacifique, si bon enfant; toi qui vois toujours la vie en rose et dont l'intarissable bonne humeur n'est jamais assombrie par les catastrophes, les révolutions et les attentats qui désolent notre pauvre humanité, tu parlais de dynamite. *Conteur* et dynamite : vois donc combien ces deux mots sonnent mal ensemble.

Bien plus, tu indiquais avec force détails la composition du dangereux explosif et toutes les